



**Contrôle : première année -civ première série- groupes 01+02**  
**Lalaoui+aifour**

1. **Définissez deux types de climats en France (06 points)**
  2. **Rédigez en quelques lignes (5 lignes maximum) la gastronomie et les rituels liés à celle-ci. (06 points)**
  3. **Définissez deux types de symboles de la France (06 points)**
- .....



**Corrigé type : première année -civ première série- groupes 01+02**

- 1- **Les étudiants peuvent choisir deux climats entre les cinq qui existent en France. (03 points pour chaque définition)**

- 1- **Le climat Océanique :**

Le climat Océanique est caractérisé par des températures douces et une pluviométrie relativement abondante (en liaison avec les perturbations venant de l'Atlantique), répartie tout au long de l'année avec un léger maximum d'octobre à février. Le climat océanique est typiquement celui des côtes de la Bretagne et de la basse Normandie. Brest en est un bon exemple. Plus au nord, jusqu'à la frontière belge, les hivers sont plus froids. Plus au sud, la basse vallée de la Loire, la Vendée et les Charentes connaissent une pluviométrie plus faible.

En revanche, plus au sud encore, en Aquitaine, la proximité des Pyrénées renforce la pluviométrie en hiver et au printemps.

- 2- **Le climat Océanique altéré :**

Le climat océanique altéré est une zone de transition entre les climats océanique, de montagne et semi-continentale. Les écarts de température entre hiver et été augmentent avec l'éloignement de la mer, la pluviométrie est plus faible qu'en bord de mer, sauf aux abords des reliefs. Le climat océanique altéré concerne les contreforts ouest et nord du Massif central, le Bassin Parisien, la Champagne, l'est de la Picardie et des Hauts-de-France. Paris en est un exemple.

- 3- **Le climat semi-continentale**

En climat semi-continentale, les étés sont chauds et les hivers souvent marqués, avec des gelées et des chutes de neige jusqu'en plaine. Les épisodes hivernaux sont moins fréquents avec le réchauffement climatique. La pluviométrie annuelle est relativement élevée, sauf en Alsace, région bénéficiant de l'effet protecteur des Vosges (effet de Föhn). Les pluies sont plus importantes en été, souvent à caractère orageux.

Le climat semi-continentale est typiquement celui du quart nord-est de la France (Alsace, Lorraine, Ardennes, Argonne, Franche-Comté et une partie de la

Bourgogne) et de certaines plaines encaissées du Massif central et des Alpes, à l'abri des vents d'ouest.

#### 4- **Le climat de montagne**

En climat de montagne, la température décroît rapidement en fonction de l'altitude. On observe une nébulosité minimale en hiver et maximale en été. Les vents et les précipitations varient notablement selon le lieu.

2- Les étudiants doivent faire un descriptif de la gastronomie et surtout ces rituels.

#### 3- **Les étudiants peuvent choisir deux symboles de la France entre les six qui existent en France. (03 points pour chaque définition)**

- **Le drapeau tricolore** : BLEU, BLANC ROUGE C'est en 1789, sous la Révolution française, que les trois couleurs sont adoptées. Il remplaça le drapeau totalement blanc de la monarchie. Le 14 Juillet 1789, le roi fut obligé de revenir à Paris pour saluer le peuple. Le Général La Fayette avait offert au roi la cocarde de la ville de Paris rouge et bleu. Le blanc Royale placé entre le rouge et le bleu signifiait alors la réconciliation entre la nouvelle et l'ancienne France.

- **La Devise** : "Liberté, Égalité, Fraternité" Cette devise nous vient de la Révolution. Le premier à l'avoir formulée fut Maximilien de Robespierre en 1790. En 1793, le maire de la commune de Paris fait peindre sur les murs de la mairie la formule : « La République une et indivisible - Liberté, Egalité, Fraternité ou la mort » Mais cette devise disparaît sous l'Empire et la Restauration avant de ressurgir avec la révolution de 1830. Après la révolution de 1848, la IIe République l'adopte comme devise officielle le 27 février 1848, grâce à Louis Blanc, et ce n'est qu'en 1880, après le second Empire qu'elle apparaît comme on le voit aujourd'hui sur tous les frontons des institutions publiques. Le régime de Vichy la remplace par la devise « Travail, Famille, Patrie ». Au milieu du XXe siècle, elle s'inscrit durablement dans l'histoire de la République française, avec la constitution de 1946.

- **L'Hymne National, La « Marseillaise »** : Composée par Rouget de Lisle en 1792 pour les armées révolutionnaires amenées à défendre les frontières françaises face à l'alliance des royautés européennes, la Marseillaise est décrétée chant national le 14 juillet 1795 par la Convention. Napoléon, lui, choisit un autre hymne, c'est le Chant du départ écrit par Etienne Nicolas Méhul. Après la Révolution de 1830, Louis-Philippe rétablit la Marseillaise comme chant national. Et c'est sous la III ème République qu'elle devient hymne national le 14 février 1879. Son caractère d'hymne national est à nouveau affirmé en 1946 par la IVe République et, enfin, dans l'article 2 de la Constitution de la Ve République.

- **Marianne** : Les premières représentations d'une femme à bonnet phrygien, le bonnet que portaient les esclaves affranchis sous la Rome antique, apparaissent sous la Révolution française et symbolisent la liberté. À partir de juin 1848, le prénom « Marianne » commence être donné de façon clandestine pour désigner la République. C'est une contraction de Marie et Anne, deux prénoms très populaires depuis le XVIIIe siècle. La République qui naît à ce moment-là se devait de porter un nom du peuple ! Sous la III ème République, les statues et surtout les bustes de Marianne se multiplient, en particulier dans les mairies. Plusieurs types de représentation se développent, selon que l'on privilégie le caractère révolutionnaire ou le caractère « sage » de la Marianne. C'est la République modérée contre la République révolutionnaire. Au XXe siècle, toutes

les mairies se dotent progressivement d'un buste de Marianne qui porte désormais systématiquement le bonnet phrygien. À partir du début du XXe siècle, elle figure également sur des objets de très large diffusion comme les pièces de monnaie ou les timbres !

- **LE COQ** : Le coq symbolise aussi la France ! C'est un symbole né d'un jeu de mot latin : « gallus » en latin signifiait à la fois « coq » et « gaulois » ! Le coq symbolise aussi la fierté du peuple français. Bien que présent comme figure symbolique en France depuis le Moyen-Âge, c'est à partir de la Renaissance que le coq commence à être rattaché à l'idée de Nation française qui émerge peu à peu. Le coq est présent au Louvre et à Versailles dans les décorations ou sculpté dans les murs. Le coq gagna une popularité particulière à l'occasion de la Révolution française. Napoléon Bonaparte remplace le coq par l'aigle au motif que : « Le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un empire tel que la France ». La Révolution de 1830 réhabilite l'image du coq français, Louis-Philippe signera une ordonnance indiquant que le coq devrait figurer sur les drapeaux et les boutons d'uniformes de la garde nationale. Aujourd'hui, dans les tournois, les sportifs français mettent souvent sur leurs maillots un petit coq doré.

- **La fête nationale du 14 juillet** C'est le jour de la fête nationale. On le fête en mémoire du 14 juillet 1790 : un an après la prise de la Bastille qui a été le début de la Révolution française, a eu lieu la Fête de la Fédération qui fêtait l'unité de tous les Français. C'est en souvenir de cette union que chaque année le 14 juillet est un jour férié. Les troupes militaires défilent sur les Champs-Élysées à Paris pour montrer la force de la République.